

## EDITO DU PRÉSIDENT



La révolution numérique est en cours. Elle a commencé à modifier les modes de distribution des services, et va bientôt bouleverser les processus de production.

Les « disruptions » que nous observons n'ont pas fini de nous étonner :

Par exemple Airbnb qui croît plus vite que le secteur hôtelier (+31% par an au lieu de +4%, d'après une étude de Mastercard), le secteur de la santé, bouleversé par le numérique, les transports qui seront chahutés par des drones volants ou par l'Hyperloop à 1000/km/heure... le bâtiment avec l'impression en 3D qui réduit les délais de construction.

Et pendant le temps des annonces des économistes et des politiques, les acteurs de l'économie du quotidien que nous sommes poursuivent, bon gré, mal gré, leurs actions de développement, assument leurs décisions, et alimentent l'économie réelle, même si la croissance faiblit par rapport aux prévisions (1.7% contre 2%).

Mais quelle gestion politique pour diriger dans ce contexte ?

Tirons les leçons du passé. « De tous les héritages de la chute de Lehman Brothers, c'est sans doute le plus inquiétant : le monde se fragmente quand il devrait se rassembler » : c'est l'observation faite par Jacques Attali sur la société d'aujourd'hui. Alors plus de gouvernance dans un monde plus ouvert serait la solution à nos maux.

Car les politiques n'assument pas toujours leur rôle de décideur. Qu'est-ce qu'une bonne décision politique ? Celle qui devrait privilégier l'intérêt général.

Bien entendu, les groupes d'intérêt, ou les lobbys, sont à la manœuvre pour tenter de faire valoir leur choix.

Alors, quel rôle demain pour les « corps intermédiaires » tel que notre syndicat patronal, représentant des intérêts sectoriels de la Location Textile ?

## SOMMAIRE

Edito du Président .....	1
Actualité économique .....	2
La vie du Syndicat - Actualité récente .....	4
Manifestations à venir ...	11
Actualité de la Commission Sociale .....	11
Actualité de la Commission Environnement.....	13
FENARIVE .....	15
Quelques informations sur les Bassins .....	15
Transport .....	16
E P I - Equipement de Protection Individuelle ...	17
Réglementation .....	18
Chiffres Clés de la Profession .....	18
Information de l'ETSA ...	19
Indices INSEE .....	20
Actualité des Membres ...	21

## LES PRINCIPALES DATES 2018 / 2019

19/22  
OCT.  
2018

EXPO  
DETERGO  
à Milan

6 / 8  
NOV.  
2018

Salon  
EXPO  
Protection  
à Paris

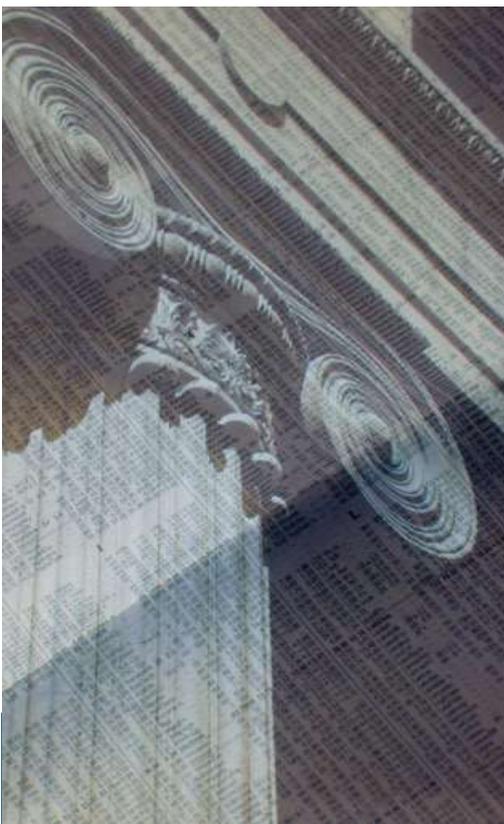
11/15  
NOV.  
2018

Salon  
EQUIP HOTEL  
à Paris

12/14  
JUN  
2019

Les 44èmes Journées  
d'Études du GEIST  
se tiendront à  
Saint-Jean-Cap-Ferrat

P.11



Estimation  
taux d'inflation 2018 :  
+ 2,0 %

Indice des prix à la  
consommation :  
+2,3 % en juillet 2018  
en cumul annuel

Croissance du PIB  
estimée 2018 :  
+ 1,6 %

Les politiques pourraient-ils enfin assumer leur rôle d'arbitre dans un environnement mouvant, et admettre publiquement le rôle que doivent jouer les représentants d'intérêt, tels que nous pouvons l'être, pour apporter aux pouvoirs publics l'expertise métier qui leur est nécessaire dans leur décision ?

« Toutes les organisations patronales doivent pouvoir être lobbyistes pour exprimer leurs attentes collectives ! » Comme l'écrit Capucine FANDRE, vice-Présidente de l'Association Française des Conseils en Lobbying, dans Les Echos du 30/08/2018, quand elle prône la construction d'un lobbying responsable, suite aux déclarations faites par le Ministre Nicolas Hulot lors de sa démission.

Poursuivons notre rôle de Représentant d'Intérêt et apportons notre expertise pour faire reconnaître la valeur ajoutée économique, écologique et sociale de la Location Textile dans l'Economie Circulaire.

Sébastien SDEZ  
Président du GEIST

## ACTUALITE ECONOMIQUE

### • QUELQUES INDICATEURS :

- **Taux d'inflation : +2.0 %**, il devrait augmenter en 2018, après 1.2% en 2017, et avant de se replier en 2019, sous l'effet des prix de l'énergie.
- **Progression du PIB : +1.6 %**. la dernière estimation de la croissance du PIB a été revue de +2.0 % à 1.6 %, ce qui n'est pas le signe d'une récession, mais le ralentissement de l'optimisme des investisseurs face à une stagnation de la consommation. C'est une croissance plus modérée, inférieure à +2.0 %, qui est attendue jusqu'à 2020.
- **Consommation des ménages : +1.1 %** : elle a connu une toute petite croissance de +0.2 % sur l'année à fin juillet 2018, avec une tendance qui est ralentie depuis 2 mois.
- **Indices des prix à la consommation : +2.3 %** sur un an en juillet 2018, soit une accélération de 0.3 point, ce qui est la conséquence de l'augmentation sur un an des prix de l'énergie.
- **Taux de chômage : 9.1 % au 2e trimestre 2018**. Tous les indicateurs moins favorables que prévus à la fin de l'été concourent à ralentir l'amélioration du taux de chômage, qui reste à fin juillet 2018 au taux de 9.1 % de la population active, alors qu'il affichait 9.5 % il y a un an.
- **Le climat des affaires a légèrement reculé en août** : Les prévisions d'investissement des industriels ont été revues de +5 % à +4 % pour 2018, selon l'INSEE, et le moral des chefs d'entreprises a baissé dans le commerce et les services, avec le risque du retour à une croissance molle de l'économie française. Mais ce niveau reste au-dessus de la moyenne de long terme avec des prévisions d'investissements supérieures à celles de l'an dernier.
- **La fréquentation touristique : en Région Parisienne, elle a montré une progression sensible au premier semestre de 2018**. Le nombre de nuitées affiche 34.7 millions, soit une hausse de +6 %. Le taux moyen d'occupation des hôtels gagne 3 points par rapport à 2017, et cette amélioration touche surtout les hôtels de luxe et les palaces. La Région Ile de France espère atteindre 50 Millions de touristes en 2018.

## • MESURES DU GOUVERNEMENT EN PREPARATION

- Le report du 01.01.2019 au 01.10.2019 d'une baisse de 4 points des cotisations patronales pour les salaires au niveau du SMIC.
- Remise à plat de l'assurance chômage, pour que le « régime soit plus cohérent, plus efficace dans la lutte contre la précarité, et plus favorable au retour à l'emploi » : la phase de diagnostic est prévue en septembre, qui se conclura par une Lettre de cadrage de la Ministre, Mme Pénicaud aux partenaires sociaux.
- La Loi « Avenir Professionnel » adoptée le 01.08.2018, et publiée le 06.09.2018 au Journal Officiel.

Elle réforme la Formation, avec de nouveaux droits à la formation cumulés en euros ; la transformation du Plan de Formation en « Plan de développement des Compétences ».

Elle renforce le principe d'égalité entre hommes et femmes, afin de le transformer en obligation de résultat. Cela se traduira pour les entreprises de plus de 50 salariés, par le suivi d'indicateurs annuels sur les écarts de rémunération homme-femme, et sur la façon de les supprimer.

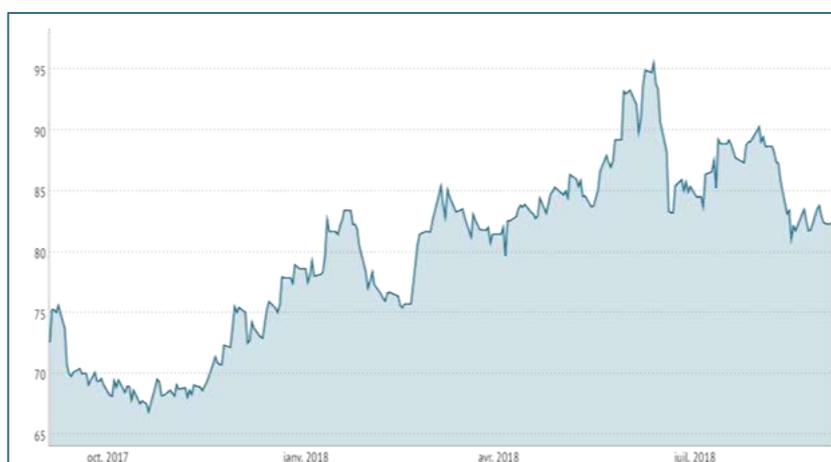
- Loi « Avenir Professionnel » : la fin des OPCA :

Dans le cadre de la Loi datée du 5 septembre 2018, les branches professionnelles devront choisir leur Opérateur de Compétence, les OPCO, qui remplaceront les anciennes OPCA, faute de quoi le gouvernement désignera lui-même l'opérateur.

Le rapport Marx Bagorski, présenté à la Ministre le 5 septembre, préconise de conserver uniquement 11 OPCO, au lieu des 20 actuels, pour une raison de logique de compétence. Il préconise même la disparition des OPCO interprofessionnels que sont OPCALIA et AGEFOS... rien n'est encore joué pour la branche Entretien Textile !

## • PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

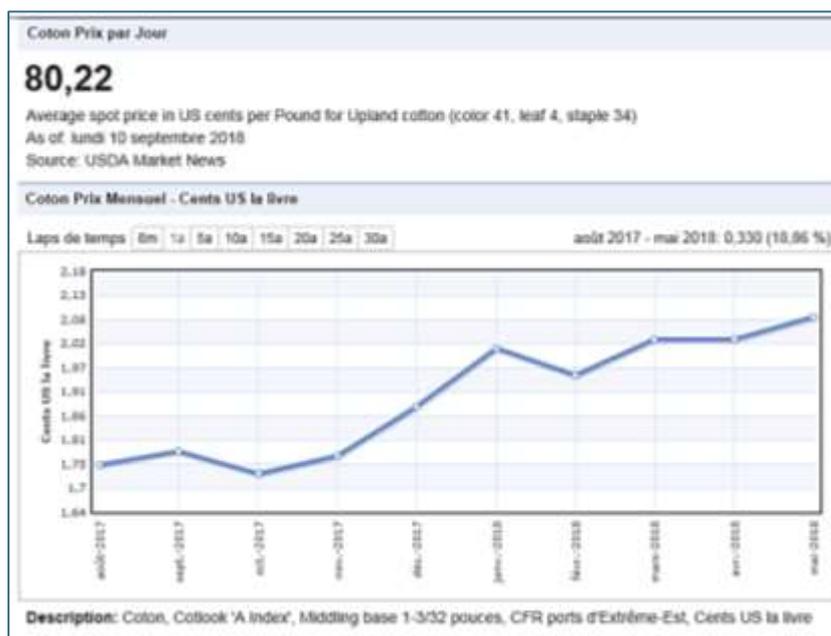
- Cours du Coton : à New York, le cours au 03/09/2018 est à 82 cts/lb, soit une tendance de -8% sur un mois, mais à +13.5% sur un an, après quelques fortes augmentations depuis le début de l'année, le cours retrouve les valeurs atteintes en 2014.



Cours du Coton sur un an, à fin août 2018 à New-York.

## Cours du Coton indice cotlock à New York :

<https://www.indexmundi.com/fr/matieres-premieres/?marchandise=coton>



- Le cours des matières premières :

La hausse des prix des matières premières semble se poursuivre : c'est le cas du dioxyde de carbone (qui a connu une forte hausse en début d'année 2018 = 20%), de l'acide acétique ou de la soude caustique, en tension depuis plusieurs mois.

## LA VIE DU SYNDICAT - ACTUALITÉ RÉCENTE

- BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHERENTS

Le GEIST a le plaisir d'accueillir parmi ses membres la **Blanchisserie de Paris**, nouveau représentant de la Location Textile, installé à Chilly Mazarin (91).

- LE SERVICE DE LOCATION D'EPI PRESENTE AUX ENTREPRISES DE LA DISTRIBUTION ET DE LA TRANSFORMATION DES METAUX

La FFDM, Fédération Française de la Distribution des Métaux, a reçu le GEIST le 17 mai 2018, pour partager les Bonnes Pratiques en matière de location de vêtements EPI : [lien vers le site de la FFDM](#)

Un document réalisé par le GEIST a été mis en ligne auprès des 150 adhérents de la FFDM en France, pour savoir quelles questions se poser lorsque le besoin de Vêtements de Travail conduit une PME à recourir à un prestataire qui couvre la Location et l'Entretien de ces vêtements.

« Ce fut une réunion riche pour nos chefs d'entreprises : Un très bon exemple d'échanges d'expériences pour nos adhérents » souligne le représentant de la FFDM, Emmanuel Brault.

• **ETUDE MENEÉ PAR LE GEIST SUR LA LOCATION D'EPI, AVEC LA JUNIOR ENTREPRISE DE L'ESSEC**

Les premiers résultats de l'étude que le GEIST a lancée au début de cette année avec l'équipe de la Junior Entreprise de l'ESSEC sont sortis. Quelques premiers éléments ont été présentés lors des Journées d'Etudes en Corse :

- Pour 1/3 des entreprises ayant recours à la Location, ce choix date de moins de 5 ans.
- Pour 75% des entreprises clientes, le PDG est seul décideur pour cette prestation.
- Pour 45% des cas, le prestataire a été choisi après avoir démarché l'entreprise. Dans 30% c'est sur la recommandation d'un confrère.
- Le responsable en charge des EPI est dans 70 % des cas, le responsable des achats ou le chef d'entreprise, pour les plus petites d'entre elles.

Les résultats complets de l'Etude EPI seront diffusés aux adhérents du GEIST.

• **LES JOURNEES D'ETUDES DU GEIST 2018 EN CORSE**

Le GEIST pour sa 43<sup>ème</sup> édition des Journées d'Etudes a conduit les acteurs du secteur de la Location Textile au-delà des limites de l'hexagone, en s'installant en Corse, tout près d'Ajaccio, pour deux jours de séminaire.

Le Conseil d'administration avait atteint son objectif pour fédérer les entreprises adhérentes. Comment impulser de nouvelles idées de Management lorsqu'on s'adresse à toutes les entreprises d'un même secteur d'activité et sans s'immiscer dans leur gouvernance ?

La réponse était trouvée avec ce thème que partageaient les intervenants lors de cette session 2018 :

« **Le LEAN MANAGEMENT a l'heure des nouvelles technologies** »

Pour un démarrage technique, le Président du GEIST, **Sébastien SDEZ**, s'est métamorphosé un instant en enseignant spécialiste du sujet et a posé les bases de la philosophie anti-gaspillage que représente le Lean Management. Il en développa les **3 préceptes**, du **MUDA** (gaspillage), du **MURA** (déséquilibre) et **MURI** (excès), conceptualisé par son inventeur, le japonais TAIICHI ONO. Puis l'amélioration de la productivité a intrigué les américains qui après la seconde guerre mondiale, ont développé la théorie du Kaizen, ou amélioration continue.

L'exposé de plusieurs expériences pratiques, au sein d'univers industriels a été faite par **Jean VAN WITTENBERGHE**, ingénieur chimiste et consultant depuis 35 ans dans la mise en place du Lean Management.

L'**image du tabouret à 3 pieds** est restée dans tous les esprits des participants: un pour éliminer les gaspillages, un second pour les collaborateurs qui sont le moteur du système, un dernier pour produire selon les besoins du client. Et tous les trois sont indispensables !



Sébastien SDEZ



Jean VAN WITTENBERGHE



Le succès de la méthode repose sur l'implication du personnel, qui est clé.

Mais c'est aussi là que réside la fragilité du principe : le facteur Humain concentre le risque de dysfonctionnement du Lean. La difficulté du Lean est liée à ce que nous sommes en tant qu'être humain : c'est la thèse soutenue par **Patrice GEORGET**, docteur en Psychosociologie, chercheur et enseignant.

Puis le croisement de 2 notions : **l'Intelligence artificielle et le Lean** sera envisagée dans une perspective assez large pour montrer que l'un va impacter l'autre dans son organisation, telle que l'a montré **Antoine BRACHET**, Directeur de l'intelligence Collective chez Bluenove, cabinet conseil et de technologie. Puisque l'IA va intervenir dans les pratiques de Lean, les changements intervenus viendront renforcer la créativité des collaborateurs, et chacun stimulant l'autre dans un nouvel univers des possibles, c'est l'organisation du LM qui devra en être redéfinie. La somme des liens humains ainsi créée devrait permettre de rêver plus loin ensemble.



La deuxième partie du séminaire a été l'occasion d'approfondir les cas pratiques, grâce aussi aux témoignages sous forme de vignettes filmées que le talentueux journaliste et animateur **Thierry WATELET**, avait pris le soin de recueillir.

La seconde présentation de **Jean VAN WITTENBERGH** a permis de comprendre la notion de chantier (Hoshin). La sagesse convient de reconnaître que même si les objectifs ne sont pas toujours atteints ils permettent de **tendre vers l'amélioration**.

Ensuite, les années de pratiques de **Jacques CHAIZE** lui ont permis d'écrire un ouvrage collectif « La stratégie Lean » : comme **Jeff BEZOS**, **il se réjouit des clients insatisfaits**, car ils lui permettent de progresser. Pour progresser les chefs d'entreprise se doivent de descendre dans le détail par le « **deep dive** » selon la formule de **BEZOS** lui-même.

**Le Lean Management transforme la relation fournisseur**. Et la considération qui est accordée aux employés permet de leur donner confiance, de libérer des ressources et de les renouveler. La réflexion ne doit pas être distincte de l'exécution, **le LM devient une philosophie, une attitude, une stratégie**.



Pour clôturer le thème, **Nicolas BOUZOU**, économiste et Directeur du Cabinet Astères, a fait une intervention remarquée et remarquable, et affirmé que **la convergence entre le numérique, la robotique, et l'Intelligence Artificielle va façonner le XXI<sup>ème</sup> siècle**.

Demain, l'entreprise doit redevenir le lieu du progrès. La technologie est l'infrastructure de la société. Il nous a invités à réfléchir aux particularités de notre économie actuelle : elle est oligopolistique, les investissements capitalistiques sont beaucoup plus importants qu'avant, et le rythme de destruction créatrice n'aura jamais été aussi rapide.

Autre moment central de ces Journées, l'après-midi de loisirs, pour découvrir les paysages splendides de Corse, avec une alternance de deux très belles expériences d'imprégnation de l'atmosphère corse : **la conduite en 4x4 dans la garrigue sur des sentiers entre mer et montagne, et le cabotage sur un zodiac en mer**, entre les rives découpées de Porticcio, et les îles du levant, avec l'Agence Corsica Events.



Le GEIST tient à remercier encore chaleureusement toutes les marques qui ont accepté de sponsoriser ces événements, et ont ajouté à cette manifestation la bonne humeur et l'esprit de fête : **CHRYSTENS, ECOLAB, GRANJARD, LAPAUW** pour les équipes, et pour les autres moments forts de ces journées d'Etudes : **DENANTES, JENSEN, KANNEGIESSER** et **TISSUS GISELE**.





Les équipes gagnantes furent dans l'ordre GEIST 1, équipée de casquettes de couleur grise, CHRYSTENS, qui portait la couleur vert foncé, et enfin l'équipe GEIST 2, en vert clair.



Puis vint le clou de ces Journées, l'accès improbable vers une crique bleue azur nichée en contrebas d'un sentier sinueux impraticable en car, le dîner dans le très protégé **Domaine de Lagnou**.



Ayant admiré la vue qui s'offrait désormais, chaque convive, descendu des véhicules, poursuit le chemin d'approche qui mène vers la terrasse surplombant la grande bleue, comme maintenue dans son écrin naturel de roches et de cailloux, sans trace humaine visible. Le cocktail commençait à peine.



Puis les convives ont pu profiter du panorama, attablés dans une vaste salle tout en bois dont la vue permettait de rester en contact avec cette baie féérique



14

JUN  
2018

### • L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GEIST

L'Assemblée Générale du GEIST s'est tenue le jeudi 14 juin 2018 dans un salon de l'hôtel Radisson Blu d'Ajaccio.

Elle précédait le cocktail d'accueil qui réunit tous les participants des Journées d'Etudes.

Le quorum fut atteint avec 241 voix sur un total de 293.

Le déroulement, comme à l'accoutumé, a vu se succéder la lecture du rapport Moral du Président Sébastien SDEZ pour l'année 2017, et lecture par le Commissaire aux Comptes de son rapport qui certifiait les comptes de l'exercice 2017.

Voté à l'unanimité, un quitus fut donné au Président pour son action, ainsi qu'au Trésorier, M. Christophe BEGUET pour la bonne tenue des comptes annuels du GEIST.

Et la désignation des administrateurs étaient à nouveau soumise aux votes, ce qui a conduit à la composition du Conseil d'Administration du GEIST qui est la suivante :

### • LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ANETT, représentée par M. Jean-Paul BILLY et M. Pierre-Marie PAPIN.
- ELIS, représentée par Mme Françoise GRENIER et M. Alain BONIN.
- KALHYGE, représentée par M. Grégory BOILLOT et Mme Sophie CHABOT.
- LE CERCLE DU PROPRE, dont la représentation est faite au travers de la BLANCHISSERIE LAVOX, représentée par M. Christophe BEGUET, et de la BLANCHISSERIE DE L'ETOILE, représentée par M. Gérard GRAS.
- MEWA, représentée par M. Philipp MELL.
- RENTOKIL-INITIAL, représentée par M. Fabrice QUINQUENEL et M. Henri TANNIOU.
- SDEZ S.A.S., représentée par M. Sébastien SDEZ.



## • LE BUREAU DU GEIST

Le Bureau du GEIST se compose de la façon suivante :

- Président : **M. Sébastien SDEZ,**
- Vice-Présidents : **M. Jean-Paul BILLY et M. Fabrice QUINQUENEL,**
- Trésorier : **M. Christophe BEGUET,**
- Secrétaire : **M. Gérard GRAS.**

## • NOUVEL EMBLÈME DU GEIST POUR NOTRE MODÈLE DE L'ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITÉ

Un nouveau symbole a été développé par DP Agency, pour remplacer celui qui avait été créé il y a 18 ans par le GEIST pour représenter le cercle vertueux de la Location Textile : c'est un arbre stylisé autour duquel figure le texte :

« Textiles réutilisés, déchets réduits, nature préservée ».

## MANIFESTATIONS A VENIR

### • Les 60 ans du CTTN

Une célébration de l'anniversaire du Centre Technique de la Teinture et du Nettoyage - CTTN était organisée le jeudi 13 septembre 2018 à Ecully.

Contact : 04.78.33.08.61

### • LES JOURNEES D'ETUDES 2019 DU GEIST REVIENNENT SUR LA COTE D'AZUR !

Après 2 années d'absence, les administrateurs du GEIST ont souhaité renouer avec les rivages fascinants de la Méditerranée, ceux de la Côte d'Azur. C'est le prestigieux **Hotel ROYAL RIVIERA** à **Saint-Jean-Cap-Ferrat** qui a emporté la majorité, tout en conservant le choix d'un séjour en milieu de semaine, qui débute le mercredi pour se terminer le vendredi.

L'édition 2019 des JOURNEES D'ETUDES se tiendra du **mercredi 12 au vendredi 14 juin 2019.**

Des pré-inscriptions vous seront envoyées en début d'année prochaine, pour valider les réservations hôtelières.

N'attendez pas, **RESERVEZ** ces dates dans vos agendas !

## ACTUALITE DE LA COMMISSION SOCIALE

### • LA REVALORISATION DE LA GRILLE DE SALAIRES 2018

Les négociations entre les partenaires sociaux ont permis d'aboutir à la signature d'un Accord salaire 2018 sur une nouvelle grille de salaires le 25 avril 2018, avec une revalorisation de + 1.24 % sur l'ensemble de la grille à partir du 1er janvier 2018. Cet accord a fait l'objet d'un dépôt et d'une demande d'extension.

12, 13, 14

JUIN 2019



**• DENONCIATION DE L'ACCORD CPVAE ET MISE EN PLACE DE L'ACCORD CPPNI**

Pour remplacer la précédente Commission Paritaire de Validation des Accords d'Entreprise, la branche a conclu à la création d'une Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation, la CPPNI, l'accord fut signé le 25 avril 2018 par la CFTC et également par la CGT, après plus d'un an de discussions.

Conformément à la Loi Travail du 8 août 2016, les accords d'entreprises en matière de **durée du travail**, de **répartition et d'aménagement du temps de travail**, de **repos et jours fériés**, **congés payés et autres congés**, et **compte épargne temps** devront être transmis au GEIST, selon le Flash Infos du 26 juin 2018.

**• REVISION DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE**

Les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour entreprendre un travail de révision de l'ensemble du texte de la Convention Collective Nationale telle qu'elle a été validée lors de la fusion en mai 2016 des 2 conventions, la Convention Inter-régionale, et la Convention du Nord UNIRET, car la plupart des articles mérite d'être mis à jour.

**• PROJET DE NEGOCIATION SUR LE FORFAIT JOURS**

Les partenaires sociaux se sont récemment penchés sur le sujet du forfait-jours dans l'optique de parvenir à un accord de branche, qui servirait à toutes les entreprises, mais surtout à celles n'ayant pas encore eu l'occasion de négocier sur ce thème.

**• LES PROJETS MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'EDEC NUMERIQUE 2017-2018**

Pour le Conseil d'Administration du GEIST qui s'est tenu en mars 2018, OPCALIA a dressé un bilan intermédiaire des projets développés dans le cadre des fonds alloués par le ministère pour l'EDEC numérique qui couvre les 8 branches Textile-Mode-Cuir :

- *l'axe 1* consistait à dresser un **bilan de la maturité numérique des PME** ;
- *l'axe 2*, était destiné à **outiller les chefs d'entreprise** ;
- *l'axe 3*, pour **expérimenter des appuis numériques dans des domaines RH**.

L'expérience de la Blanchisserie Morellon fut publiée par OPCALIA : [lien vers l'article](#).

Des vidéos destinées à illustrer les réussites de la transformation numérique dans les 8 branches TMC à l'aide d'exemples concrets, serviront à faire rayonner les champions du numérique français TMC, et inspirer d'autres entreprises.



**• FORMATION : CQPI DE LA BRANCHE ENTRETIEN TEXTILE**

La Branche a formulé le souhait de renouveler les 3 CQPI mis à la disposition des entreprises du secteur, et qui arrivaient à échéance fin 2018 :

- **Animateur d'équipe**, • **Technicien de Maintenance**, • **Opérateur Qualité**.





## • L'OBSERVATOIRE DES METIERS REMIS A JOUR POUR LES BRANCHES TEXTILE-MODE-CUIR :

Une remise à jour des fiches métiers a été menée dans le courant de l'été 2018 par OPCALIA TMC, qui englobe les métiers de l'Entretien Textile et de la Location. Deux fiches, celles des métiers de Conducteur-Livreur et Opérateur de Blanchisserie, sont spécifiques à notre branche ; il en existe 14 autres qui concernent l'ensemble des principaux postes de notre industrie. Elles sont à la disposition des entreprises pour faciliter leur gestion en ressources humaines.

[Lien vers l'Observatoire Textile Mode Cuir](#)

## • LA MISE EN PLACE DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Pour les entreprises ayant plus de 11 salariés, pendant plus de 12 mois consécutifs, le CSE doit être mis en place dans chaque entreprise, depuis l'Ordonnance 2017-1386 du 22 septembre 2017.

La mise en place du CSE devra intervenir au plus tard le 31 décembre 2019.

Pour plus d'information, le GEIST a diffusé un Flash INFOS « C.S.E. » le 15/05/2018.

## • ENQUETE ABSENTEISME 2017 DU GEIST :

La Commission Sociale du GEIST a souhaité reconduire l'étude faite en 2015 sur les taux d'absentéisme en production et distribution observés dans notre secteur, afin de créer un baromètre utile à chaque chef d'entreprise.

Une information sur cette « Enquête Absentéisme » sera diffusée aux adhérents.



## ACTUALITE DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

### • LIMITATION DES EMISSIONS POLLUANTES DANS L'ATMOSPHERE : MODIFICATION DE LA RUBRIQUE INSTALLATIONS CLASSEES 2910 RELATIVES AUX INSTALLATIONS DE COMBUSTION

Comme annoncé dans le précédent GEIST-INFOS de Janvier 2018, l'Arrêté qui porte sur la transposition de la Directive MCP ayant pour objectif d'améliorer la qualité de l'air, a été publié en date du 05 août 2018 : il modifie les prescriptions applicables aux installations concernées par la rubrique ICPE 2910.

Cet arrêté a entre autre pour conséquence d'abaisser le seuil de déclaration de 2 MW à 1MW. Pour toute chaudière existante d'une puissance comprise entre 1 et 2MW, il est conseillé de réaliser une demande de bénéfice d'antériorité auprès de la préfecture.

Les principales modifications concernent les valeurs d'émission des NOx et les fréquences d'analyse. Ces changements entrent en vigueur dès le 20 décembre 2018.



• LES AIDES FINANCIÈRES DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE

L'Agence de l'Eau Seine Normandie a publié un Guide des aides financières destinées aux entreprises, selon leur taille. Le document de 6 pages est téléchargeable sur leur site : [cliquer ici](#)

• LE GUIDE DE SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES

En juillet 2018, a été diffusé pour le compte de la DGPR le « Guide de surveillance des Eaux souterraines » du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) destinés aux sites industriels. Ce guide concerne plus particulièrement les sites concernés par des potentiels sols pollués. Il décrit les mesures que doivent prendre les sites industriels en tant qu'ICPE pour respecter la DCE (Directive Cadre sur l'Eau).

[Lien vers le guide](#)

• L'APPLICATION DE L'ARRETE RSDE : EXEMPLE DE L'AGENCE RHIN MEUSE

Pour se mettre en conformité avec l'arrêté RSDE, les industriels se doivent d'être proactifs. Qu'ils engagent une démarche de réduction ou de suppression totale des rejets, les technologies existantes doivent être adaptées à chaque site : [voir article](#)

• NOUVEAU PORTAIL ICPE POUR EFFECTUER TOUTES SES DECLARATIONS

Créer une porte d'entrée pour l'ensemble des systèmes d'information en lien avec les installations classées (ICPE), telle est l'ambition du portail "Mon ICPE" que le ministère de la Transition écologique et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ont mis en ligne le 26 juillet : [Lien vers le site](#)

• LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Le Premier Ministre Edouard PHILIPPE a exposé en avril 2018 les conclusions de ce point de départ qu'est la première feuille de route de l'économie circulaire, plan de bataille anti-gaspillage qui marque plutôt une phase d'amorce vers un modèle économique.

Dans ce rapport, il est fait référence au secteur hôtelier : un hôtel situé à Nantes, ayant obtenu l'écolabel européen, premier à avoir la note A pour l'affichage environnemental du secteur hôtelier, dans lequel se sont engagés 150 établissements volontaires pour évaluer et communiquer à leurs clients l'empreinte environnementale de la nuit passée à l'hôtel.

A quand une citation sur les bénéfices de la Location Textile dans un document émanant du gouvernement ?

[Lien vers la feuille de route](#)



• LES ASSISES DE L'EAU

Lancées en novembre 2017 lors du congrès des Maires de France, la première phase des Assises de l'Eau a été clôturée en août, sous la Présidence de Sébastien LECORNU, avec des objectifs clarifiés : rénover les réseaux, lutter contre les fuites d'eau, améliorer la qualité de

services aux usagers et permettre aux collectivités locales de disposer du chèque eau.

Les priorités sont : la connaissance des réseaux, l'accès à l'emprunt des collectivités, la solidarité territoriale et l'aide à l'ingénierie. Ces mesures devraient permettre de diviser par deux la durée du cycle de renouvellement des réseaux pour rattraper le retard accumulé.



## • PROJET DE DIRECTIVE EUROPEENNE SUR LA QUALITE DES EAUX USEES

La Commission européenne a diffusé le 1er février 2018 une proposition de directive européenne révisant la directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (ou directive « eau potable »). Les échanges entre la C.E., le Conseil de l'Union Européenne et les États membres sont en cours.

En résumé, les 5 principaux axes d'évolution de la proposition de directive :

- la révision et l'introduction de nouvelles valeurs paramétriques ;
- la mise en œuvre de plans de gestion de sécurité sanitaire des eaux pour la production et la distribution d'eau potable ;
- l'accès à une meilleure information sur la qualité de l'eau potable ;
- la reconnaissance des matériaux entrant en contact avec les eaux destinées à la consommation humaine ;
- l'accès à l'eau pour tous.

## FENARIVE

La France championne des sur-transpositions ? Des exemples de sur-transposition du droit français dans le domaine environnemental.

La FENARIVE a publié, en février 2018, une liste d'exemples de sur-transposition de la réglementation française par rapport aux Directives européennes.

Un exemple : celui de l'article 4.4 de la DCE relatif à l'obtention de délai de report pour la non-atteinte du bon état. La DCE indique que les reports sont limités à un maximum de 2 nouvelles mises à jour du plan de gestion de district hydrographique, SAUF dans les cas où les conditions naturelles sont telles que les objectifs ne peuvent être réalisés dans ce délai. Or l'article L.212-1 du Code de l'Environnement, donc spécifiquement français, apparaît plus restrictif, dans la mesure où seuls 2 reports sont autorisés, au sens strict.

Ce document est disponible pour les adhérents.

## QUELQUES INFORMATIONS SUR LES BASSINS

→ Communiquées par la FENARIVE.

Les 11<sup>èmes</sup> programmes des Agences de l'eau (2019-2024) sont en cours de discussion ; ils fixeront les recettes et les actions à soutenir, et seront votés au plus tard le 31/10/2018.





- **Seine Normandie** : la préparation du 11<sup>e</sup> programme prévoit des taux de redevance sur la période 2019-2024 identiques à ceux de 2018. Les TQ (Zone à Tension Quantitative) devraient être supprimées. La redevance MRC (modernisation des réseaux de collecte) devrait être maintenue au niveau de 2018 (0,24 €/ m<sup>3</sup>).
- **Loire Bretagne** : l'Agence a proposé de maintenir les taux de 2018 sur la totalité du programme, à l'exception d'une baisse du taux de la redevance MRC pour les domestiques, et de l'introduction de 3 nouveaux paramètres dans la redevance Industrie (NO, AOX et sels dissous).
- **Rhône-Méditerranée-Corse** : Il est prévu une baisse des redevances pour les domestiques et les assimilés domestiques, ainsi qu'une baisse de la redevance MRC. Globalement, les redevances pour l'industrie devraient rester stables par rapport à 2018.
- **Adour-Garonne** : Pour l'instant, les discussions prévoient des redevances sans changement, sauf celle pour la MRC qui sera harmonisée : un même taux pour les domestiques et les non domestiques. A date, les négociations ont abouti à un taux de 0,124 €/m<sup>2</sup>, et à l'abandon du tarif différencié en fonction du volume.
- **Rhin-Meuse** : Les points suivants ont été validés par la Commission des programmes : l'arrêt des aides aux opérations permettant de réduire les rejets de pollution classique dans les secteurs jugés non prioritaires (bon état de la ME réceptrice) ; et le renforcement des actions de lutte contre les SD via notamment le renforcement des opérations collectives, territoriales ou sectorielles.

## TRANSPORT

### LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES : RENCONTRE DE L'AUTF AVEC MME BORNE LE 02/08/2018

Dans le cadre du projet de Loi sur les mobilités, les arguments de l'AUTF convergeaient pour aller dans le sens d'un seul prélèvement portant sur le transport terrestre, afin d'assurer visibilité et stabilité. Et la demande d'affecter les recettes à la maintenance et à la modernisation du réseau routier. La Ministre s'est exprimée en faveur de la création d'une vignette, avec un montant stable, et du maintien du remboursement de la TICPE.

### LE PROJET DE LOI D'ORIENTATION SUR LES MOBILITES

Après la publication d'un décret le 28 mars 2018 concernant l'autorisation d'expérimentation de véhicules autonomes sur la voie publique, la LOM devrait créer un cadre réglementaire propre pour le véhicule autonome.

**Appréhender les innovations dans le transport de marchandises :** Depuis l'explosion du secteur numérique, le transport de marchandises est le parent pauvre des réformes législatives. Il s'agit pourtant d'un domaine (le transport de marchandises et la logistique) où le besoin d'innovations est criant et où les opportunités sont nombreuses (le numérique permet de mobiliser des segments de marchés jusqu'à présent non rentables).



## • LE COÛT DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Les coûts d'exploitation du TRM depuis un an connaissent une inflation comprise, selon la spécialité, entre + 1,5 % et + 1,6 % hors gazole, entre + 4,2 % et + 5,3 % avec gazole : [lien sur le site du CNR](#)

## E P I - EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

### • ATELIER SUR LE NOUVEAU REGLEMENT E.P.I.

Un atelier sur le nouveau règlement EPI sera organisé par l'ESF (European Safety Federation) le **mardi 16 octobre 2018 de 9h30 à 16h30** au Radisson Blu Royal Hotel, 47 rue du Fossé-aux-Loups à Bruxelles.

Le programme de cet atelier, qui portera principalement sur un échange d'expériences entre les participants concernant la mise en œuvre du règlement, sera disponible sur le site d'ESF : [cliquer ici](#).

### • PROJET DE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES EPI INTELLIGENTS

L'OPPBTP, Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des travaux Publics, annonce la création d'un groupe de travail « EPI intelligent / Smart EPI ».

Il regroupera les start-ups du secteur, ainsi que les fabricants d'EPI intéressés par ce sujet. La première réunion du groupe aura pour objectif de présenter, entre autres, le fonctionnement et les actions à prévoir.

### • LISTE DES NORMES HARMONISEES EPI MISE A JOUR EN JUIN 2018

La liste des normes européennes harmonisées au titre du règlement (UE) 2016/425 a été publiée au JOUE du 15 juin 2018 est [disponible en ligne](#).

Le SYNAMAP rappelle que les normes qui ne définissent pas des exigences produits n'apparaissent plus dans cette liste.

Il a établi la liste des nouvelles normes introduites au titre du règlement EPI (par rapport à la liste précédente - mars 2018) sont les suivantes :

- **EN 13158:2018 Vêtements de protection** – Vestes, gilets de protection et protège-épaules pour sports équestres, pour cavaliers, pour personnes travaillant avec des chevaux et pour meneurs d'attelage – Exigences et méthodes d'essai -date de cessation de la présomption de conformité de la norme EN 13158 : 2009 = 31 août 2018
- **EN 50321-1:2018 Travaux sous tension** – Chaussures pour protection électrique – Chaussures et couvre-chaussures isolants - première publication.

### • FORMATION TECHNIQUE EPI DU SYNAMAP

La prochaine session de formation Technique EPI du SYNAMAP aura lieu à Paris, rue Leblanc :

Date : du 19 au 23 novembre 2018 - Lieu : Paris 15<sup>ème</sup>.

Contact : Laure Ferrus (lferrus@synamap.fr / Tél. 01 79 97 75 13)



## RÉGLEMENTATION

### • RAPPROCHEMENT DES BRANCHES PROFESSIONNELLES

- Le CEDAP vient de publier le **GUIDE du rapprochement des branches** à l'attention de toutes les fédérations et associations qui s'interrogent sur leur avenir à l'échéance de l'objectif des 200 branches fixé par le Gouvernement : [cliquer ici](#).
- Objectif 200 branches professionnelles :**  
L'administration poursuit l'objectif de voir uniquement 200 branches professionnelles d'ici un an (août 2019). Pour ce faire, la CNNC (Commission Nationale de la Négociation Collective) propose à la DGT les dossiers des branches et les options de rattachement, discutés avec les partenaires sociaux et les organisations professionnelles. A fin juillet 2018, 180 branches étaient déjà restructurées par l'administration.

## CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION

C.A. de la profession : + 3% en total annuel, et +1.6% à périmètre constant.

### • CHIFFRE D'AFFAIRES DES ADHERENTS DU GEIST EN 2017

Chiffre d'Affaires Consolidé 2015	1 903 M. €
• dont Location	1 760 M. € soit 93 %
• dont Blanchissage	101 M. € soit 5 %
• dont Divers	42 M. € soit 1 %

### • REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 PAR SEGMENTS DE CLIENTELE

Santé/gériatrie	327 M. € soit 17 %
Hôtels/Restaurants	625 M. € soit 33 %
Industrie et divers	951 M. € soit 50 %

### • REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2017 PAR LIGNES DE PRODUITS

Linge plat	788 M. € soit 41 %
Vêtements professionnels	659 M. € soit 35 %
Hygiène/Tapis/Divers	456 M. € soit 24 %

### • EFFECTIFS SALARIAUX DES ADHERENTS DU GEIST EN 2017

23.006 salariés, soit +1 % sur un an.

## INFORMATION DE L'ETSA

- **ACV dans la SANTE : Comparaison des performances environnementales des équipements de champs opératoires en textile ou jetables**

L'association américaine pour les textiles réutilisables (ARTA) a annoncé la réalisation d'une étude sur le Cycle de Vie des textiles pour la santé, finalisée en mars 2018, pour comparer les textiles avec les blouses chirurgicales jetables.

Les résultats sont très éclairants :

- 38% d'économie sur l'empreinte carbone,
- 38% de consommation énergétique en moins,
- 80% de déchet solide en moins,
- 60% de ressources en moins pour le transport.

Ses conclusions donnent un avantage environnemental significatif à l'utilisation des systèmes textiles plutôt que des équipements jetables.

(Etude disponible en anglais pour les adhérents).



- **Etude pour la Commission Européenne par Eunomia sur quelques pistes pour l'élimination des microplastiques**

Une étude de 300 pages a été réalisée par Eunomia (UK) à la demande de la DG environnement, pour évaluer les actions permettant la réduction des Microplastiques et analyser les impacts économiques, sociales et environnementales de ces options (février 2018).

- **Enquête de l'Union Européenne sur les substances irritantes dans le Textile**

L'ECHA, Agence Européenne des produits Chimiques, a lancé une enquête en juillet 2018 auprès des industriels sur l'utilisation des produits et substances irritantes dans les textiles. Les fabricants textiles ont été invités à transmettre des informations.

- **Les Services Textiles comme modèle de l'économie circulaire**

L'Université de Danemark du Sud, SDU, a analysé le modèle économique de la Location textile. Dans un communiqué, il explique de quelle façon il répond au modèle de l'économie circulaire défini par les 5 cercles d'Accenture : le produit en tant que Service ; prolonger la durée de vie du produit ; partager les plateformes pour maximiser l'usage ; transformer les déchets en ressources ; minimiser l'utilisation des ressources.

- **Projet d'une Norme pour mesurer les microplastiques issus des textiles :**

La Commission Européenne va demander à un comité de normalisation CEN /TC 248 la réalisation d'un standart afin d'évaluer la perte de Microplastiques à partir de textiles issus de fibres synthétiques.

- Représentation des Associations nationales à EXPODETERGO le 19 octobre 2018

Une session d'information à EXPO DETERGO est annoncée le 19 octobre au matin: Lors du salon de la profession à Milan les Associations Nationales auront l'occasion de dévoiler leurs actions en faveur de la visibilité de la profession : actions pour promouvoir la valeur des Services textiles dans leur pays respectifs, et le modèle vertueux de l'Economie circulaire qu'il recèle. L'Allemagne, l'Angleterre, la Suède et l'Italie seront représentées, avec bien entendu l'ETSA.

## INDICES INSEE



- INDICES INSEE MENSUELS CONNUS EN SEPTEMBRE 2018 - COMPARAISON SUR UN AN

Conformément aux directives européennes, les indices de prix de production des services changent de base et passent en base 100 en 2015. Toutes les séries en base 100 en 2010 sont arrêtées et remplacées par de nouvelles séries en base 2015 :

Pour prolonger les anciennes séries au-delà de septembre 2017, il faut multiplier les indices des nouvelles séries par les coefficients de raccordement correspondants, indiqués ci-dessous.

(1) Salaires (*Identifiant 1565185*) = 118,6 (mars 2018) contre 116,4 (mars 2017).

(2) Eau → L'ancienne série de référence 1653971 est arrêtée et remplacée par la série **10534778** avec le coefficient de raccordement 1,1241 :  
102,3 provisoire (août 2018) contre 113,6 (ancienne série en août 2017).

(3) Energie - Indice des prix de production de l'industrie française pour le marché français : énergie sauf électricité, gaz, air conditionné, eau

→ L'ancienne série de référence 1652144 est arrêtée et remplacée par la série **10534843** avec le coefficient de raccordement 0,9427 :  
127,6 provisoire (août 2018) contre 94,9 (ancienne série en août 2017).

(4) Energie et biens intermédiaires - MIG EBI → L'ancienne série de référence 1652128 est arrêtée et remplacée par la série **10534840** avec le coefficient de raccordement 1,0545 :  
108,6 provisoire (août 2018) contre 105,4 (ancienne série en août 2017).

(5) EBIQ - Energie, biens intermédiaires et biens d'investissement → L'ancienne série de référence 1652129 est arrêtée et remplacée par la série **10534841** avec le coefficient de raccordement 1,0564 :  
106,4 provisoire (août 2018) contre 105,8 (ancienne série en août 2017).

(6) ICC (Indice du coût de la construction) (*Identifiant 604030*) : 1676,75 (2<sup>ème</sup> trimestre 2018) contre 1650,50 (2<sup>ème</sup> trimestre 2017).

7) Nettoyage, réparation et location de vêtements - Indice des prix à la consommation (*Identifiant 1763969*) : 104,81 (août 2018) contre 103,36 (août 2017).

**(8) Fils et filés (prix de production de l'industrie française) →** L'ancienne série de référence 1653624 est arrêtée et remplacée par la série **10534551** avec le coefficient de raccordement **1,1802** : = **112,20 provisoire (août 2018)** contre 106,4 (ancienne série en août 2017).

**(9) Autres textiles techniques et industriels (prix de production de l'industrie française) →** L'ancienne série de référence 1653632 est arrêtée et remplacée par la série **10534558** avec le coefficient de raccordement **1,0917** : **101,5 provisoire (août 2018)** contre 110,6 (ancienne série en août 2017).

**(10) Tissus pour habillement, maison (coton et synthétique) →** L'ancienne série de référence 1653626 est arrêtée et remplacée par la série **10534079** avec le coefficient de raccordement **1,0077** : **96,0 (mai 2018)** contre 98,6 (ancienne série en mai 2017).

• Retenir l'indice adéquat suivant l'origine des fibres :

**(11) Fibres artificielles ou synthétiques (production de l'industrie française) (Identifiant 1653791) →** Cette série a été arrêtée en décembre 2017 et est en attente d'une série de remplacement : pour mémoire, **110,3 provisoire (Déc. 2017)** contre 98,4 (Déc. 2016).

**(12) Fibres synthétiques et artificielles (prix d'importation) (Identifiant 1652240) →** Cette série a été arrêtée en décembre 2017 et est en attente d'une série de remplacement : pour mémoire, **106,1 provisoire (Déc. 2017)** contre 104,6 (Déc. 2016).

## ACTUALITE DES MEMBRES

- **KALHYGE et BULLE DE LINGE** : signent un partenariat stratégique et offrent une solution globale de la fonction linge, à destination de tous les établissements de santé.

Paris, le 03 septembre 2018 : Pour répondre au traitement du linge dans les Ehpad, les maisons de retraite et structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap, KALHYGE, référent national de la location-entretien d'articles textiles et d'équipements hygiène sur le marché de la santé et BULLE DE LINGE, spécialiste de l'entretien externalisé du linge des résidents, signent un partenariat stratégique pour faire bénéficier de leurs complémentarités les établissements de santé et leurs résidents.

Dans un contexte de renforcement de son expertise sur le marché de la santé, KALHYGE souhaite pouvoir répondre aujourd'hui aux attentes globales des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux : traitement du linge plat, des vêtements professionnels, de l'hygiène mais également du linge des résidents.

Chacune de ces familles d'articles sont traitées avec des expertises, des méthodes et des technologies différentes.

Le linge des résidents étant une prestation spécifique, KALHYGE s'est rapproché du spécialiste en la matière : BULLE DE LINGE.

Pour BULLE DE LINGE, c'est aussi l'occasion de renforcer son offre auprès de ses clients, plus de 50 000 résidents dans 700 établissements, en leur proposant une solution globale pour la fonction linge grâce au savoir-faire complémentaire de KALHYGE.



« Nous sommes convaincus de l'opportunité que représente ce partenariat entre KALHYGE et BULLE DE LINGE pour tous nos clients qui vont ainsi bénéficier des expertises complémentaires, pointues et reconnues de nos deux sociétés.

Ce partenariat nous donne l'opportunité de mieux répondre aux besoins des gestionnaires des établissements de santé et médico-sociaux, en pouvant désormais leur proposer une solution globale et complète pour toute leur fonction linge, leur permettant notamment de gagner du temps ou encore d'améliorer la traçabilité, en réduisant au maximum la perte des vêtements.

Les familles apportent une attention particulière aux vêtements personnels des résidents, et le confort et le mieux-être des personnes âgées et dépendantes s'inscrit également pleinement dans la démarche de ce partenariat. 8

Ce partenariat profitera par conséquent à l'ensemble de nos clients respectifs, établissements et résidents.

KALHYGE et BULLE DE LINGE partagent à cet égard les exigences les plus strictes en matière de qualité de service, au bénéfice de leurs clients. » commentent Grégory Boillot, Directeur général de KALHYGE et Thomas Labrunye, Président Directeur général de BULLE DE LINGE.

#### • LE CERCLE DU PROPRE AU SALON EQUIP' HOTEL



Du 11 au 15 novembre, Le Cercle du Propre sera présent au Salon Equip'Hotel, l'événement mondial de référence des acteurs de l'Hôtellerie-Restauration à Paris, Porte de Versailles.

Les membres du Cercle du Propre ont le plaisir de vous inviter sur le stand C158, hall 4 pour partager un moment de convivialité.

[www.cercledupropre.com/](http://www.cercledupropre.com/) »



#### • ECOLAB : nouvelles innovations pour un avenir durable de l'industrie des Services textiles



ECOLAB investit dans le développement et le déploiement de technologie numérique pour les blanchisseries industrielles et les loueurs de linge afin de contribuer à la viabilité commerciale du secteur et de générer les meilleures performances en matière de développement durable.

La pression concurrentielle dans la blanchisserie industrielle reste inchangée, mais la numérisation offre de meilleures perspectives et de plus grandes opportunités qu'auparavant.

En combinant des solutions numériques avec des programmes de lavage innovants développés **pour maximiser la productivité de la blanchisserie, assurer et surveiller la qualité des textiles et réduire le coût total de fonctionnement**, les blanchisseries industrielles peuvent adapter leurs opérations à un niveau de contrôle exceptionnellement précis.

Rejoignez ECOLAB à EXPOdetergo International et comprenez mieux comment nous pouvons collaborer avec vous pour assurer un avenir durable à vos activités de blanchisserie.

Emplacement : Hall 3.0 Stand R10

#### • STANDARD TEXTILE : Acquisition de VENTRON CONFECTION.

standardtextile



Le Groupe Standard Textile Europe poursuit sa croissance et son dynamisme avec l'acquisition de Ventron Confection, premier confectionneur robotisé européen de linge de lit, et de la Décatisserie tous deux situés dans les Vosges.

Parce que le groupe croit à la relocalisation de la production, défend le savoir-faire français et européen, agit sur l'Environnement, Standard Textile a entamé une démarche RSE doublement récompensée avec le score Gold à l'évaluation Ecovadis - qui la place parmi les 4% des entreprises les mieux notées -, et le Prix de l'Action Environnementale aux Trophées RSE de la région Auvergne-Rhône-Alpes ! Ces récompenses s'inscrivent pleinement dans la recherche et le développement de produits innovants et soucieux de l'environnement :

- Avec les gammes de linge prélavées, plus besoin de laver vos éponges pour la première utilisation, vous les recevez prêtes pour un usage immédiat : un gain de temps et l'économie du premier cycle d'entretien !
- Ou encore les gammes de linge de lit et linge éponge Centium issues de la technologie brevetée Centium Core® : un toucher unique, une durabilité accrue et des économies d'énergie grâce à une consommation d'eau réduite et un séchage plus rapide.

Retrouvez toutes ces innovations et rencontrez nos experts métier sur notre stand D26 hall 2.2 à l'occasion du salon Equip'Hotel du 11 au 15 novembre 2018 !

#### • LAVATEC

**LAVATEC**

La gamme de finition linge plat représente maintenant près de 25% de nos ventes de matériels :

- ✓ Engagement classique avec ou sans recherche de coins,
- ✓ Engagement déporté avec ou sans recherche de coins,
- ✓ Sécheuses repasseuses gaz, vapeur, Duo, Trio avec Air-Stream,
- ✓ Plieuses haute qualité avec ses empileurs intégrés,

... et une fabrication 100% Européenne. Nous ne sommes peut-être pas leader dans notre marché... mais ce que nous faisons, nous le faisons très bien et depuis très longtemps !



## • KLOPMAN

Début des travaux pour la nouvelle centrale de cogénération de l'usine Klopman à Frosinone. Le leader européen dans la production de tissus pour vêtements de travail continue à investir dans la durabilité.

Frosinone, le 22 Juin - Réduction significative des émissions, réduction de la consommation d'énergie et de l'efficacité de l'usine, et volonté de poursuivre sur la voie de la durabilité de l'ensemble du processus de production. Ce sont les principaux facteurs qui ont conduit Klopman, leader européen de la production de tissus de vêtements de travail, à construire une centrale de cogénération pour son usine de production de Frosinone. L'objectif est de remplacer la centrale thermoélectrique existante pour fournir de l'énergie au site entier d'ici un an.

## • CEPOVETT

### Nouvelle identité du groupe CEPOVETT, et nouvelle marque

Le Groupe CEPOVETT renforce encore son orientation sur le marché des EPI à travers une nouvelle identité : nouvelle marque, nouveau logo : **CEPOVETT SAFETY**.

CEPOVETT SAFETY propose de larges gammes de vêtements normés, réfléchis et conçus pour protéger chaque typologie de métier, de risques. Les vêtements CEPOVETT SAFETY protègent Femmes & Hommes au travail, tel un bouclier tout en étant capable de « se faire oublier » de l'utilisateur.

Les **EPI CEPOVETT SAFETY** sont majoritairement conçus pour répondre aux nécessités de l'entretien industriel.

Dans ce contexte, et pour étoffer l'existant, nombre de nouveautés sont en cours d'élaboration. Cependant d'ores et déjà de nouveaux produits viennent d'intégrer les gammes :

- **NOUVEAU ! : Tee Shirts Haute Visibilité ISO EN 20471 Classe 2.** Conçus pour l'entretien industriel, ils sont équipés d'une bavette de marquage et de renforts épaules qui faciliteront le traitement par les loueurs de linge. Du S au 4XL.
- **NOUVEAU ! : Polos Haute Visibilité ISO EN 20471 Classe 2.**

**COMPLEMENT NOUVEAU ! : La Gamme existante CRAFT WORKER, forte de son indiscutable succès, s'étoffe avec de nouveaux produits : Blousons et Pantalons**

Ces articles allient des coupes confort et ergonomiques avec des renforts en Cordura® avec des empiècements stretch, qui, conjugués avec un tissu français natté en 280 grs/m2 Coton Polyester, offrent un confort sans égal. Conçus et testés en entretien industriel ces nouveaux produits se déclinent du 36 au 62 pour les pantalons et de 0 à 7 pour les blousons. Bientôt sur stock.

• Garnier-Thiebaut fête en 2018 ses 185 ans d'existence... !



- Avec 2 nouvelles adresses hôtelières de luxe, l'incontournable LUTETIA et le premier du nom FAUCHON.

- Avec une lessive 100% végétale :

Toujours soucieux de la durabilité de ses produits et de leur entretien, de leur impact minimal sur l'environnement, GARNIER-THIEBAUT a également lancé il y a quelques semaines, à l'attention de sa clientèle Grand Public, une lessive 100% végétale et 100% biodégradable.

Plus de détails ici, <https://www.garnier-thiebaut.fr/blog/157-garnier-thiebaut-lessive-ecoresponsable-douceur-coton>

- Avec une opération de promotion du nappage textile dans les restaurants :

C'est dans un esprit de développement de la filière textile française (Paul de Montclos, Président de Garnier-Thiebaut étant également celui de France Terre Textile) que GARNIER-THIEBAUT a décidé de lancer une opération collégiale de lobbying pour remettre le nappage textile au cœur des restaurants, avec les acteurs concernés (fabricants, lessiviers, blanchisseurs, restaurants etc.). Nous reviendrons rapidement vers le GEIST et ses adhérents avec une proposition.

A noter l'arrivée récente de Cyril Aubertin en charge du développement de notre division Hospitality & Contract, de Giovanni Magistrelli en Italie (Garnier-Thiebaut participera pour la première fois en octobre prochain au salon EXPO DETERGO de Milan) et d'Elisa Laurent, responsable marketing dédiée là encore à notre activité hôtelière.

EQUIP HOTEL : GARNIER-THIEBAUT exposera sur le salon EQUIP HOTEL, Porte de Versailles du 11 au 15 novembre prochain, puis début 2019 sur le SIRHA à Lyon.

\*\*\*\*\*

